

# CHEF D'EQUIPE F/H

POLE DE VALORISATION TEXTILE

## Qui nous sommes

---

Dans le cadre de l'expérimentation nationale, la ville de Rezé (44) a été retenue comme territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD). L'expérimentation vise l'accès à un emploi digne pour tous les habitants privés durablement d'emploi du territoire conventionné.

La démarche s'appuie notamment sur la création d'une entreprise à but d'emploi (EBE), L'Amarrez, qui a pour vocation d'embaucher en CDI, sans sélection, à temps choisi, sur la base du volontariat. L'entreprise est cofinancée par une contribution publique correspondant à une estimation des coûts évités du chômage de longue durée.

L'Amarrez a ouvert ses portes le 22 avril 2025. L'association emploie actuellement une quinzaine de personnes au sein du premier pôle de services aux entreprises et collectivités. L'offre de services comprend à ce jour le travail du bois, la revalorisation de consommables industriels et des prestations de services réalisées à l'extérieur.

Pour permettre de nouvelles embauches, répondre aux besoins du territoire et dans la suite de l'étude menée avec le soutien de l'ADEME depuis 2024, L'Amarrez va ouvrir mi-2025 un pôle de valorisation textile spécialisé sur les textiles professionnels, tenues de travail et EPI textiles. Les activités déployées - collecte, tri, délissage, découpe, couture - permettront la seconde vie des articles et matériaux en réemploi, upcycling ou recyclage.

Avec l'ouverture du pôle innovant de valorisation textile, L'Amarrez envisage l'embauche progressive de 12 salariés issus de la privation d'emploi et ambitionne de contribuer en coopération à la structuration de la filière régionale de valorisation des vêtements de travail, EPI textiles et textiles professionnels.

C'est dans ce cadre que L'Amarrez recrute un chef d'équipe (F/H) pour le pôle de valorisation textile.

## Les missions de ce poste

---

Sous la responsabilité de la directrice et en lien étroit avec le responsable des opérations, vous êtes en charge d'assurer le management de proximité des salariés polyvalents issus de la privation durable d'emploi rattachés au pôle de valorisation textile et la gestion de la production.

Les missions principales sont :

- ❖ **Encadrement des salariés polyvalents et développement des compétences**
  - Accueillir, accompagner et superviser les salariés polyvalents au sein du pôle
  - Adapter les conditions de travail aux capacités et contraintes des salariés
  - Organiser la formation et le développement des compétences à partir des salariés et des activités
  - Animer le collectif de travail avec des pratiques participatives et inclusives
  - Veiller à la cohésion de groupe, gérer les conflits et les situations d'urgence
  - Repérer et faire remonter les éventuels besoins des salariés en accompagnement social, psychologique, médical, ou tout autre éventuel frein au maintien en emploi
- ❖ **Gestion opérationnelle des activités de valorisation textile**
  - Avec l'appui du responsable des opérations, structurer les ateliers et les activités du pôle : collecte, tri, démantèlement / délissage / découpe, confection textile, et possiblement vente aux professionnels.
  - Organiser et superviser la production dans un contexte de montée en charge
  - Assurer le respect des règles de sécurité et veiller à l'entretien des équipements
  - Créer et faire évoluer les outils pédagogiques utiles à l'activité

#### ❖ Développement d'activités et relation client

- Incarner et diffuser une culture qualité et orientation client
- Participer à la gestion des relations clients et fournisseurs avec le responsable des opérations
- Être en veille pour détecter les opportunités de croissance et de diversification

## Le profil attendu

---

Pour mener à bien cette mission, l'adhésion aux valeurs portées par le projet est essentielle : coopération, inclusion et valorisation des connaissances et savoir-faire de chacun.

#### Compétences et expérience

- Vous possédez une expérience de 5 années ou plus en management ; une expérience d'encadrement ou de coordination dans le secteur de l'insertion, du travail adapté ou de l'intérim serait un plus.
- **Vous avez une expérience avérée en gestion d'activités de réemploi textile et préparation au recyclage (collecte, tri, démantèlement, traçabilité), et une expertise en couture.**
- Vous maîtrisez les obligations réglementaires liées à l'économie circulaire et connaissez les acteurs de la valorisation textile dans la région et alentours.
- Vous avez la capacité d'organiser un atelier textile (choix des équipements, implantation, productique...).
- Pédagogue et à l'écoute, vous savez accompagner les apprentissages métiers.
- Vous faites preuve de rigueur et d'organisation en matière de gestion d'activités et de la sécurité.
- Vous disposez d'un vécu significatif en accompagnement de problématiques sociales et savez solliciter un réseau de partenaires socio-professionnels externes.

#### Posture et appétences

- Vous appréciez travailler en équipe avec des personnes aux horizons et parcours variés.
- Vous savez animer des groupes et mobiliser des individus avec des pratiques inclusives.
- Par votre posture, vous favorisez l'investissement et la cohésion de tous dans la vie de l'entreprise.
- Vous aimez vous inscrire dans une dynamique de création d'activités avec méthode et inventivité.
- Vous appréciez évoluer dans un cadre professionnel innovant et en mouvement.

## Les conditions de travail

---

Type de contrat : CDI

Date d'arrivée souhaitée : fin août 2025

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Lieu de travail : Rezé (44)

Rémunération annuelle : 28 500 € brut

Déplacements fréquents dans l'agglomération nantaise, permis B requis

## Le processus de candidature

---

Date limite de candidature : 8 juillet 2025.

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à [contact@amarrez.fr](mailto:contact@amarrez.fr).

Dans le cadre du processus de recrutement, L'Amarrez, l'entreprise à but d'emploi rezéenne, s'engage à examiner avec attention chaque candidature de manière objective, sans la moindre discrimination conformément à l'article L1132-1 du Code du travail, sur le seul critère de conformité aux compétences demandées pour le poste.